Andermatt Biocontrol

Delfin®

Mode d'emploi

■ Généralités

Delfin contient la matière active «delta-endotoxine» et des spores d'une bactérie pathogène des chenilles de lépidoptères, connue sous le nom scientifique de *Bacillus thuringiensis* (Bt). Ce produit n'agit que contre les chenilles de lépidoptères ce qui en fait un insecticide hautement sélectif. Les cristaux d'endotoxine, ingérés par la chenille, provoquent la destruction de l'intégrité de son intestin, entraînant ainsi sa mort.

■ Domaine d'application

Arboriculture

Chenilles de cheimatobies et d'hyponomeutes:
0,05% (50 g dans 100 l de bouillie). Traiter dès l'apparition des chenilles. Veiller à mouiller le feuillage régulièrement et entièrement. Traitement pré- ou postflorale.

Viticulture

Vers de la grappe 2e génération:
0,05% + 1% de sucre (0,6 kg/ha de Delfin + 8 kg/ha de sucre pour application ciblée dans la zone des grappes). Epargne les acariens prédateurs. Traiter avant la fermeture des grappes, dès que l'on a constaté les premiers signes de présence de chenilles. En cas d'attaque importante, on peut procéder à un deuxième passage dans un intervalle de dix jours. Pulvériser soigneusement la zone des grappes.

Cultures maraîchères

Piéride du chou, teigne des crucifères:
0,05% (50 g dans 100 l de bouillie).
Noctuelle du chou : 0,06-0,1% selon la grandeur des chenilles

Plantes ornementales / Sylviculture

Chenilles de lépidoptères (processionnaires) dans les forêts, chenilles d'hyponomeutes, de Lymantriidae (orgyes) et de cheimatobies dans les plantes ligneuses ornementales: 0,1-0,2% correspondant à 1-2 kg/ha. Pulvériser dès l'apparition des 1ères chenilles.

Pyrale du buis: 0.2 %. 1ère application en début d'attaque sur les jeunes larves (L2). 2ème application 15 jours plus tard. Bien pulvériser également à l'intérieur du buis.

Remarque

Ne pas appliquer par temps froid. De fortes précipitations ou un rayonnement solaire intense raccourcit la durée d'efficacité.

■ Délai d'attente

Viticulture: 3 semaines
Cultures maraîchères : 3 jours en serre / 7 jours en plein champ.

■ Miscibilité

Ne pas mélanger avec Pyrethrum FS

■ Préparation de la bouillie

Verser Delfin dans le pulvérisateur, agitateur en marche. Laisser l'agitateur tourner durant la pulvérisation. Après une pause de travail, mélanger la bouillie à nouveau.

■ Transport

Pas des restrictions.

■ Responsabilité

Andermatt Biocontrol SA décline toute responsabilité en cas de dégât sur les cultures dus au non respect du mode d'emploi.

■ Premier secours

Après inhalation :
Eloigner la personne concernée de la zone à risque et l'apporter à l'air libre. En cas de signe d'intoxication, demander un conseil médical. Pas d'antidote connu. Si nécessaire, traiter de façon symptomatique.

Après un contact avec la peau :
Nettoyer les parties concernées avec de l'eau et du savon. En cas de signes d'intoxication, demander un conseil médical. Pas d'antidote connu. Si nécessaire, traiter de façon symptomatique.

Après un contact avec les yeux :
Eloigner la personne concernée de la zone à risque. Rincer de suite avec beaucoup d'eau jusqu'à la diminution de l'irritation (min. 10 minutes). Si l'irritation persiste ou qu'il reste des signes d'intoxication, demander un conseil médical. Pas d'antidote connu.

Après ingestion:
Eloigner la personne concernée de la zone à risque. Faire vomir en donnant de l'eau, uniquement en cas de conscience de la personne concernée.

■ Emballage

1 kg

® = marque enregistrée de Certis, USA